



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

80 004 Amiens Cedex 1

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025/ 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION FUTSAL U14/ U15G (JOUEURS NES EN 2011/2012)

« CENTRE DE PERFECTIONNEMENT »

Préparation à l'interdistrict

LIEU : CONTY

GYMNASE CLAUDE JEUNEMAITRE

Adresse : RUE CLAUDE JEUNEMAITRE – 80160 CONTY

MERCREDI 10 DECEMBRE 2025 de 17H30 à 19H

HORAIRE RDV : 17H

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

CSA DOULLENS FUTSAL	KARAKAS GABRIEL	U15	AILIER
CSA DOULLENS FUTSAL	BEDNARZ NOA	U15	GB
CSA DOULLENS FUTSAL	LORGNET RAPHAEL	U15	MENEUR
CSA DOULLENS FUTSAL	DETOEUF SACHA	U15	AILIER / MENEUR
CSA DOULLENS FUTSAL	EVARD CHARLES	U15	AILIER / PIVOT
PERONNE FUTSAL	HEBIB AMAYAS	U15	PIVOT
PERONNE FUTSAL	PATOUX CLEMENT	U14	GB
MONTDIDIER AC	HATTAB ENZO	U14	AILIER / PIVOT
AMIENS AF	HRIFA OTHMEN	U14	AILIER
AMIENS AF	FOFANA IBRAHIMA	U14	AILIER / MENEUR
AMIENS AF	DOMBOLOZI ISRA	U14	PIVOT
OLYMPIQUE AMIENOIS	KINSENGUA MICHAEL	U14	PIVOT
ENCADREMENT	TIAGO PEREIRA – BOISSIER EMMANUEL		

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
•	• d'une gourde
• d'une paire de chaussures futsal adaptée	• de son nécessaire de toilette
•	

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES (sur convocation) :

- **MERCREDI 17 DECEMBRE 2025**
 - TRIANGULAIRE DES SELECTIONS : SOMME / ESCAUT / OISE
 - A ROYE de 14H à 17H
- **LUNDI 05 JANVIER 2026**
 - SEANCE D'ENTRAINEMENT AVANT L'INTERDISTRICTS.
 - 18H secteur Amiennois (gymnase à définir)
- **MERCREDI 07 JANVIER 2026**
 - INTERDISTRICTS
 - SELECTIONS : SOMME / ESCAUT / OISE / FLANDRES / AISNE / ARTOIS / COTE D OPALE.
 - A VALENCIENNES DE 9H à 18H
 - **Complexe sportif du Fort Minique : 2 rue du Fort Minique – 59300 Valenciennes**